

# L'imam Iquioussen, en voie d'expulsion, a disparu

écrit par Messin Issa | 4 août 2022



**C'est un fait qu'on ne dit qu'à demi-mots. L'imam Hassan Iquioussen, qui doit être « exclu » du territoire national français (dixit Moussa Darmanin), s'est volatilisé.**

*« Nous l'avons convoqué au commissariat de police et dès que les policiers ou les gendarmes l'auront interpellé, il sera exclu du territoire national, sans possibilité d'y revenir »,* a déclaré Darmanin, mardi, devant la Chambre des députés.

*« Dès que les policiers ou les gendarmes l'auront interpellé »*  
... Belle figure de style qui veut dire que l'imam a disparu.

Iquioussen est maintenant une star en France. Tous les médias parlent de lui. Son nom résonne même au sein du palais Bourbon. On parle de lui aussi à l'étranger. En Belgique, en Suisse et dans tous les pays infectés par le virus islam. Iquioussen est aujourd'hui aussi célèbre que Kilyan Mbappé. On n'expulse pas facilement une telle vedette.

Imaginez qu'on expulse Mbappé vers le Sénégal pour une raison quelconque. Même les « surmulots » d'Anne Hidalgo manifesteraient dans les rues.

Rien d'étonnant donc à ce que l'imam expulsable disparaisse. Les délinquants, les migrants, et les clandestins n'aiment pas être expulsés. Les imams non plus. Ils disparaissent tous dans la nature dès qu'ils ont reçu l'ordre de quitter le territoire. L'Europe est un ventre mou où on peut se mouvoir à son aise.

Surtout que, comme l'a dit Darmanin, Iquioussen « sera exclu du territoire national, sans possibilité d'y revenir ». Iquioussen a décidé de rester en France *sans possibilité d'en sortir*.

**On le comprend. C'est terrible pour le malheureux Iquioussen de se retrouver au Maroc. Lui, il aime la France, il ne peut pas s'en séparer.**

Il est prêt à aller jusqu'au Conseil d'État et à la saisine de la Cour européenne des droits de l'Homme s'il le faut pour rester dans ce pays qu'il adore.

C'est vrai. Il aime la France, ses allocations, ses avantages, ses femmes...

Ce qu'il n'aime pas, ce sont les Français, les lois françaises, le drapeau français, la Marseillaise...

La Cour européenne lui donnera raison. Iquioussen ne fait que son devoir. En tant qu'imam, il doit enseigner aux musulmans la loi islamique et la haine du juif.

Pour éviter ce genre d'enseignement, il faudrait « exclure », non l'imam, mais l'islam.

L'islam dans sa totalité.

Avec ses mosquées et ses imams.

Qui osera le faire en France ?

**Messin'Issa**